

## C'est la Complainte au Roi de Navarre<sup>1</sup>.

Ms. 7633.

Pitiez à compleindre m'enseigne  
D'un home qui avoit feur Seine  
Et for Marne maintes maifons ;  
Mais à teil bien ne vint mais hons  
5 Comme il venift, ne fult la mort  
Qui en fa venue l'amort.  
C'est li rois THIEBAUZ de Navarre<sup>2</sup>  
Bien a fa mort mis en auvarre<sup>3</sup>  
Tout son roiaume & fa contei  
10 Por les biens c'on en a contei,  
Quant li rois Thiebaus vint à terre  
Il fut affeiz, qui li mut guerre  
Et qui mous li livra entente,  
Si que il n'ot oncle ne tente  
15 Qui le cuer n'en éuft plain d'ire<sup>4</sup> :

---

<sup>1</sup> Cette pièce date de l'année 1271. Rutebeuf y rappelle, avec une grande sensibilité et un véritable talent poétique, la perte regrettable que la France venait de faire en la personne du prince dont il trace l'éloge en très-bons vers. C'est en parlant de ce genre de poème, que M. Paulin Paris a dit de Rutebeuf : « Ses plaintes sont un de ses meilleurs titres à nos éloges. Elles ont une haute importance historique : elles pourraient trouver place dans la série des monuments de l'histoire de France, et Rutebeuf y fit preuve d'un talent poétique plus élevé que partout ailleurs ; on peut même dire que, sans ce lien qui les rattache à nos annales, les œuvres complètes de Rutebeuf, malgré l'intérêt piquant de sa lutte contre les ordres mendiants, attendraient encore aujourd'hui l'éditeur estimable qu'elles ont rencontré. » M. Paulin Paris va peut-être un peu loin dans cette dernière phrase ; mais pour le reste je ne puis qu'être de son avis et le remercier de ses bonnes et sympathiques paroles.

<sup>2</sup> Thibaut V, comte de Champagne et roi de Navarre, fils de Thibaut IV, dit le *Chansonnier*, et de Marguerite de Bourbon, fille d'Archambault VIII, naquit en 1240. Il n'avait encore que treize ans lorsqu'il fut appelé au trône, sous la tutelle de sa mère. En 1255, et non en 1258, comme on l'a écrit, il épousa à Melun, après avoir, moyennant 3.000 livres de rente, fait sa paix avec le duc de Bretagne, Isabelle, fille aînée de saint Louis, dont il n'eut point d'enfants. En 1268, il rejeta les propositions de Baudouin, empereur de Constantinople, qui lui promettait le quart de son empire, s'il voulait l'aider à reconquérir ses États sur Michel Paléologue et ceux qui les lui avaient ravis sept années auparavant.

Ce prince, qui était un homme de bon conseil, fort libéral et ami des lettres, ainsi que le prouvent l'érection qu'on lui dut de l'Académie de Tudéla, en Navarre, et les nombreux privilèges qu'il accorda à ceux qui en fréquentaient les écoles, fit composer, par Vincent de Beauvais, un traité sur les devoirs des grands et de ceux qui ont des charges considérables dans l'État. Il partit, en 1270, pour la seconde croisade, et écrivit de Tunis, le 25 août de la même année, sur le trépas de saint Louis, une lettre remarquable qui nous est restée. D'autres prétendent, au contraire, qu'elle lui fut adressée par l'évêque de Tunis. On la trouve dans la *Bibliographie des croisades*, de Michaud. Thibaut V mourut le 4 décembre 1270, à son retour de l'expédition, à Trapani, en Sicile, où il s'était arrêté. Son corps fut apporté dans l'église des Cordeliers de Provins, et son cœur, dans celle des Jacobins de la même ville.

<sup>3</sup> *Auvarre*, désolation, chagrin violent ; *adversum*.

<sup>4</sup> Thibaut V, dès sa naissance, compta beaucoup d'ennemis parmi ses proches, dont la troisième union du vieux comte de Champagne était venu renverser tous les projets au sujet des riches domaines qu'il

Mais je vos puis jureir & dire  
 Que c'il fust lon éage en vie  
 De li cembreir éuft envie  
 Li mieudres<sup>5</sup> qui orendroit vive,  
 20 Que vie li nete & li vive  
 Ne mena n'uns qui foit ou monde.  
 Large, corrois & net & monde,  
 Et boen au chans & à l'oftei  
 Tel le nos a la mort oftei.  
 25 Ne croi que mieudres creftiens,  
 Ne jones hom ne anciens,  
 Remainfist la journée en l'oft  
 Si ne croi mie que Dieux l'oft  
 D'avec les fainz, ainz l'i a mis,  
 30 Qu'il a toz jors estei amis  
 A fainte Eglise & à gent d'ordre<sup>6</sup>.  
 Mout en fait la mors à remordre  
 Qui li gentil mortel a mors ;  
 Piefà ne mordi plus haut mors :  
 35 Jamais n'iert jors que ne l'en plaigne  
 Navarre & Brie & Champaingne,  
 Troie, Provins, & li dui Bar  
 Perdu avez vostre tabar<sup>7</sup>,  
 C'est-à-dire vostre secours.  
 40 Bien fustes fondei en décours<sup>8</sup>,

---

possédait. Celui d'entre eux qui dut en être le plus vivement contrarié fut, sans contredit, Jean I<sup>er</sup> dit *Le Roux*, duc de Bretagne, mari de Blanche de Champagne, alors fille unique de Thibaut IV et d'Agnès de Beaujeu, sa deuxième femme. Cette alliance, par laquelle Jean I<sup>er</sup> espérait, si Thibaut mourait sans autre postérité, hériter du royaume de Navarre, excita plus tard, entre Thibaut V et le duc de Bretagne, des dissensions que saint Louis ne put calmer qu'en faisant dépendre de leur cessation son consentement au mariage de sa fille Isabelle avec le premier de ces princes (voyez *Joinville*). Mais l'animosité générale contre Thibaut V se montra surtout lorsqu'il parvint au trône. Tout le monde, à cette époque, se ligua contre lui, et sa mère Marguerite, qui mourut en 1258, se trouva vis-à-vis de ses égaux et de ses sujets dans la position critique où la reine Blanche s'était vue, durant la minorité de saint Louis, à l'égard de Thibaut IV et des autres grands vassaux. Grâce à son habileté et son adresse, elle se tira pourtant de ces circonstances difficiles avec le même bonheur que là veuve de Louis VIII.

<sup>5</sup> *Li miendres*, le meilleur ; *melior*.

<sup>6</sup> C'est-à-dire : aux religieux.

<sup>7</sup> Le *tabar* était une espèce de manteau qui se mit d'abord par-dessus la cotte de maille, et plus tard par-dessus l'armure. Ici, comme le poète l'explique lui-même, il l'entend dans le sens figuré de *protection*, *soutien*. On lit dans le roman du Petit Jehan de Saintré ? « Et quand mes lettres furent faites, il me mena prendre congé du Roy, qui me fit très-bonne chièrre ; et, pour l'amour de notre sire le. Roy, aussi de vous, me fit donner un *tabar* de velours figuré, noir, fourré de martres zebelines, et cent florins d'Aragon. » On trouve dans le roman de sir Walter Scott, *Quentin Durward*, quelques détails sur le *tabar*. M. le docteur Meyrick, membre de la Société royale des Antiquaires de Londres, a fait imprimer, dans les Mémoires de cette Société, une savante dissertation sur les vêtements de guerre, où il parle de celui-là. Voir également le texte de ma publication intitulée : *Farmeria Real de Madrid*, 3 vol. in-fol.

Quant teil feigneur aveiz perdu,  
Bien en deveiz estre eferdu.

Mors desloaux, qui rienz n'entanz  
Se le laiffaffes .lx. anz  
45 Ancor vivre par droit aage,  
Lors l'en préiffes le paage  
Si n'en péuft pas tant chaloir<sup>9</sup> ;  
Or estoit venuz à valoir.  
N'as-tu fait grant desconvenue  
50 Quant tu l'as mort en fa venue  
Mort defloiaux, mors de pute aire ?  
De toi blameir ne me puis taire  
Quant il me sovient des bienz faiz  
Que il a devant Tunes fait,  
55 Oû il a mis avoir & cors !  
Li premiers iffuz estoit fors  
Et retornoit li darreniers.  
Ne prenoit pas garde au deniers  
N'auz garnizons<sup>10</sup> qu'il despandoit ;  
60 Mais faveiz à qu'il entendoit,  
A vifeteir les bones genz.  
Au mangier estoit droit serjenz,  
Après mangier estoit compains  
De toutes bones teches plains,  
65 Pers aus barons, aus povres peires<sup>11</sup>,  
Et aus moiens compains & frères ;  
Bons en confoil & bien méurs,  
Auz armes viftes & féurs,  
Si qu'en tout l'oft n'avoir son peir.  
70 Douz foiz le jor faifoit trampeir<sup>12</sup>  
Por repaître les familleuz.

---

<sup>8</sup> Cette expression ; *fondei en decours*, est plus facile à entendre qu'à commenter. *Decours* signifie *decrementia*. Or, comme on ne peut pas dire en français, *fondé en décrissance*, il faut nécessairement paraphraser pour traduire.

<sup>9</sup> *Chaloir*, importer ; de *calere*.

<sup>10</sup> *Garnizons*, frais, dépenses, achats de vivres et de provisions de toute espèce. L'exemple suivant est tiré de *l'Esbatement du mariage des quatre fils Hémons*, que j'ai publié dans les notes du premier de mes deux volumes de *Mystères* (Paris, 1873, in-8°). « Et prendra ses *garnisons* en la granche à Petit-Pont, c'est assavoir : huche, charbon, foin et avoine. »

<sup>11</sup> Je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici quelle finesse il y a dans ce jeu de mots entre *pers* (égal) ; *par*, et *peires*, père, *pater*.

<sup>12</sup> Ce mot *trampeir*, qu'on ne trouve dans aucun glossaire, répond parfaitement à notre terme populaire *tremper la soupe*. Il est employé quelquefois comme marque de temps. Un de nos anciens chroniqueurs dit, en parlant d'une armée en marche, que, de tel endroit à tel autre, « les soldats *tremperent* vingt soupes. » A deux par jour, je suppose, il est facile de voir tout de suite combien le total offre de journées ; mais ce n'en est pas moins, il faut en convenir, un assez bizarre calendrier.

Qui déist qu'il fust orgueilleuz  
Et il le véist au mangier,  
Il se tenist por menfongier.  
75 Sa bataille estoit bonne & fors,  
Car ces semblanz & ces effors  
Donoit aux autres hardieffe.  
Onques home de sa joneffe  
Ne vit n'uns contenir si bel<sup>13</sup>  
80 En guait, en estour, en cembel.

Qui l'ot en Champagne véu,  
En Tunes l'ot desconnéu :  
Qu'au befoing connoît-hon pseudome ;  
Et vos saveiz, ce est la somme,  
85 Qui en pais est en son país  
Tenez feroit por foux nayx  
C'il l'aloit aux paroiz combatre.  
Par ceste raïson vuel abatre  
Vilonie l'on l'en a dite.  
90 Que sa vaillance l'en acquite.  
Quant l'aguait faïfoit à son tour,  
Tout ausi come en une tour  
Estoit chacuns afféureiz,  
Car tout li oz estoit mureiz :  
95 Lors estoit chacuns aféur<sup>14</sup>  
Car li siens gain valoit .i. mur.

Quant il estoient retournei,  
Si trovoit-hon tot atornei  
Tables & blanches napes mïses !  
100 Tant avoir laïans de reprises<sup>15</sup>  
Donées si cortoisement  
Et roi de teil contement,  
Qu'à aïse sui quant le recorde,  
Por ce que chacuns c'en descorde  
105 Et que chacuns le me tesmoingne  
De ceulx qui virent la befoigne,  
Que n'en truis contraire nelui  
Que tout ce ne foit voirs de lui.

Roi HANRRIS, frères au bon roi<sup>16</sup>,

---

<sup>13</sup> *Contenir si bel*, avoir si belle contenance.

<sup>14</sup> Voyez, pour ce mot, à la fin de la *Mort Rutebeuf*.

<sup>15</sup> *Reprises*, parties de jeu, revanches.

110 Dieux mète en vos li bon aroi  
 Com en roi THIEBAUT vostre frère !  
 Jà fustes-vos de li boen peire.  
 Que vos iroie délaiant  
 Ne mes paroles porloignant ?  
 115 A Dieu & au fiècle plaifoit  
 Quanque li roi THIÉBAUZ faifoit :  
 Fontaine estoit de cortoisie ;  
 Toz biens iert sanz vilonie,  
 Si coin j'ai oï & appris  
 120 De maître JEHAN de Paris<sup>17</sup>,  
 Qui l'amoit de li bone amour  
 Com preudons puez ameir feignor  
 Vos ai la matière descrite  
 Qu'em trois jors ne feroit pas dite.  
 125 Meffire ERARS de Valeri<sup>18</sup>,

---

<sup>16</sup> Ce prince comte de Rosnay, succéda en 1270, dans le titre de comte de Champagne et de roi de Navarre, à Thibaut V, son frère, qui l'avait déclaré son héritier avant de partir pour la seconde croisade. Il porta le nom de Henri III et le surnom de *le Gros* ou *le Gras*. Il eut pour femme Blanche d'Artois, fille de Robert, frère de saint Louis, qui lui apporta en dot 25.000 livres tournois, et qui épousa en secondes noces Edmond de Lancastre, frère du roi d'Angleterre. Elle fut très-liée avec Marie de Brabant, reine de France, deuxième femme de Philippe-le-Hardi. Le règne de Henri, qui fut court, n'offre aucun événement remarquable. Ce prince fut, comme ses deux prédécesseurs, très-libéral envers les églises de ses États. Il mourut, en 1274, à Pampelune, dans la cathédrale de laquelle il fut enterré ; mais son coeur fut déposé dans le couvent des Soeurs-Mineures de Provins. Il laissa une fille nommée Jeanne, née à Bar-sur-Aube, en 1272, qui hérita des États de son père, et les porta dans la maison de France par le mariage qu'elle contracta, en 1284, avec Philippe-le-Bel, qui devint roi de France l'année suivante.

<sup>17</sup> Il ne faut pas confondre ce Jean de Paris, sur nommé *Poin-l'âne* ou *Pique-anon*, avec un certain Guillaume, dit *Pungens afinum*, dont parle Baluze, dans sa *Vie des Papes d'Avignon*, et qui mourut, en 1306, à Bordeaux, auprès de Clément V, ni avec un autre Jean de Paris, surnommé *Du Sourd* (Johannes Surdus). Celui dont parle Rutebeuf est peut-être le *Poin-l'âne* que cite Henri d'Andeli dans la *Bataille des VII arts*, quand il dit :

Là fu mestre Jehan li pages,  
 Et POIN-L'ÂNE, cil de Gamaches ;

ou bien celui que mentionne Duboullay, dans son *Histoire de l'Université de Paris*, et sur lequel il donne les détails suivants : Johannes Parisiensis, magister in artibus, publice aliquandiu docuit : deinde ad theologiam se contulit, in qua laureum doctoralem consecutus, publicam etiam in facultate cathedram tenuit, magnâ discipulorum frequentiâ ; scripsit super sententias. Florebat anno 1270 : usque ad annum 1300 (circa) vixit. » Trithème a dit de ce docteur : « Claruit sub Rodolpho imperatore, anno Domini 1280. » Un vieil auteur, H. Spondanus, parlant de Jean Poin-l'âne (*Parisiensis*), dit avoir trouvé quelque part que son surnom, *Peingentis afinum*, lui était venu de, ce qu'il montrait toujours *vehementem in disputationibus & rixosum*.

<sup>18</sup> Dans les notes finales de ma première édition de Rutebeuf, j'ai donné la biographie à peu près complète d'Érard de Valéry, d'après les documents originaux. C'était un des meilleurs chevaliers du XIII<sup>e</sup> siècle et un des protecteurs les plus éclatants de Rutebeuf, à qui il commanda (sans doute pour plaire à la reine Isabelle de Navarre) la *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie*, qu'on trouvera plus loin. Notre poète le nomme encore dans la *Complainte du Comte de Ne vers*. Il mourut en 1277. Guiart a dit de lui, dans la *Branche aus royaus lignaiges* :

« Arriva là le pas séri,  
 Meffire Erard de VALÉRI,  
 Un haut baron cortois & sage,  
 Et plain de li grand vaffelage,

A cui onques ne l'aferi  
N'uns chevaliers de loiautei,  
Diex, par vos, li l'avoit fait teil  
Que mieudres n'i est demoreiz  
130 Et au loing fust tant honoreiz.  
Prions au Peire glorieuz  
Et à son chier Fil précieux  
Et le Saint Esperit enemble  
En cui toute bonteiz l'assemble,  
135 Et la douce Vierge pucele  
Qui de Dieu fu mère & ancele<sup>19</sup>  
Qu'avec les sainz martirs li face  
En paradix & leu & place.

Explicit.

---

Que son cors & ses fais looient  
Tuit cil qui parler en oient. »

<sup>19</sup> *Ancele*, servante ; *ancilla*.